

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

uV Clean Textile

Date de mise à jour : 01/2012
NOM COMMERCIAL : uV Clean Textile
ÉTIQUETAGE (d'usage ou CE) : Néant
ÉTIQUETAGE TRANSPORT : Néant

1. Identification de la préparation et de la société :

Fournisseur : Neoformula Consulting & Développement
1, chemin de Montgaudet
38460 Soleymieu
France
Contact société : tel : 06.21.78.60.20
email : neoformula@orange.fr
En cas d'urgence : Centre antipoison de Lyon : 04.72.11.69.11
Nom du produit : Revêtement photocatalytique pour textile
Utilisation commerciale : Revêtement autonettoyant

2. Identification des dangers :

Classification : Non concerné
Effets potentiels sur la santé : *Inhalation* : peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact avec la peau : peut provoquer des irritations cutanées.
Projection dans les yeux : peut provoquer une irritation des yeux.
Ingestion : Si le produit est avalé en grandes quantités, des nausées, vomissements et diarrhées sont probables.

3. Composition / informations sur les composants :

Substances présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE modifiée.

N°CAS	N° EINECS	Nom	Concentration	Symbole	Phrase R
13463-67-7	236-675-5	Dioxyde de Titane	1% < C < 2%		(**)
109-89-7	203-716-3	Diéthylamine	< 1%	F, C	R11-20/21/22-35

(**) Le dioxyde de titane sous forme pulvérulente est répertorié par le C.I.R.C. comme potentiellement cancérigène pour l'homme (Groupe 2B).

(**) Le dioxyde de titane est évalué par l'A.C.G.I.H. comme substance non classifiable comme cancérigène pour l'homme (Groupe A4).

4. Premiers secours :

Contact avec la peau :	Se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements et chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation.
Contact avec les yeux :	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. En cas de troubles consulter un spécialiste.
Ingestion :	Rincer immédiatement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de troubles consulter un médecin.
Inhalation :	Eloigner la personne de la zone contaminée et la déplacer à l'air frais. En cas de troubles consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie :

Moyens d'extinction recommandés :	Pulvérisation eau, mousse ou poudre.
Moyens d'extinction déconseillés :	Aucun.
Risques particuliers :	Aucun.
Protection contre l'incendie :	Une tenue de protection hermétique est requise. Porter un appareil de respiration autonome, des bottes en caoutchouc et des gants en caoutchouc.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

Précautions individuelles :	Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Méthodes de nettoyage :	Rincer abondamment à l'eau.

7. Manipulation et stockage :

Manipulation :	<i>Matériaux conseillés :</i> Matériaux résistants aux alcalis : acier inoxydable, matières plastiques (polyéthylène polypropylène).
Stockage :	<i>Conditions de stockage :</i> Stocker entre 5 et 30 °C dans un endroit sec et ventilé. Tenir éloigner de toute source d'ignition et de chaleur. Eviter la lumière solaire directe et de manière générale le stockage soumis aux intempéries. <i>Durée :</i> Dans les conditions mentionnées et dans un récipient hermétiquement clos le produit peut être conservé 6 mois.
Conseils d'utilisation :	Eviter le contact avec les acides.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle :

Limites d'exposition professionnelle :

France : VME : 10 ppm – 30 mg/m³ (pour la diéthylamide pure).
USA (A.C.G.I.H.) : TLV (TWA) : 5 ppm (pour la diéthylamide pure).
TLV (STEL) : 15 ppm (pour la diéthylamide pure).

Protection respiratoire : Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs ou aérosols : filtre K, filtre A.

Protection des mains : Port de gants.

Protection des yeux : Port de lunettes de sécurité.

9. Propriétés physiques et chimiques :

Etat physique : Liquide blanc laiteux.
Point éclair : > 100°C
Masse volumique : 1030 kg/m³ (± 20 kg/m³)
pH : 10,3
Miscibilité à l'eau : Miscible en toutes proportions.

10. Stabilité et réactivité :

Produit stable aux températures de stockage, de manipulation et d'emploi recommandées à la rubrique 7.

11. Informations toxicologiques :

Toxicité aiguë (pour la diéthylamine pure) :
CL50 : 12,1 mg/l 4h (par inhalation chez le rat).
DL50 : 582 mg/kg (par contact cutané chez le lapin).
DL50 : 540 mg/kg (par contact cutané chez le rat).

Effets locaux : Pas de risque particulier lors d'une manipulation conforme aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité du travail.

12. Informations écologiques :

Effet sur l'environnement : *Mobilité* : Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques le produit est, en général peu mobile dans le sol.

Persistance/ Dégradabilité : Produit minéral inerte, insoluble dans l'eau, non biodégradable.

13. Considérations relatives à l'élimination :

Résidus de produit : Eliminer le produit selon la réglementation locale/nationale en vigueur.

Déchets et emballages : Les déchets et emballages seront traités selon la réglementation locale/nationale en vigueur.

14. Informations relatives au transport :

N'entre pas dans une classification relative aux réglementations sur le transport.

15. Informations réglementaires :

Classification UE et étiquetage : Aux termes de l'arrêté 05/01/1993 et ses modifications (arrêté du 09/11/2004) **le produit n'est pas étiqueté comme dangereux.**

16. Autres Informations :

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations nationales et communautaires.

Le produit ne doit en aucun cas être utilisé à d'autres fins que celles mentionnées en rubrique 1 sans avoir reçu au préalable des instructions de manipulation écrites.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive.

Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.